

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de Saône et Loire
Commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE – 71580.

Séance du 9 octobre 2008

NOMBRE DE MEMBRES :

Affectés au CM : 15

En exercice : 15

Présents : 12

Date de la convocation : 22 Septembre 2008

Affichée le 11 Octobre 2008

L'an deux mil huit et le neuf octobre deux mille huit à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Martine CHEVALLIER, Maire

Etaient présents : NICOLAS Nathalie, BAYARD Jean-Marc, RIVOIRE Yves, GAUTHIER Denis, JANNIN Pierre, VOISIN Anne-Marie, COUILLEROT Denis, COTTIN Eric, GUITAUD Jean, BOULET Françoise, ESTIGNARD Isabelle.

Etaient excusés : GUILLEMIN Daniel, PRUDENT Raymond, DALLOZ Marie-Claude

Entend le compte rendu de la réunion du 4 septembre 2008.

Madame le maire explique au conseil municipal le courrier expédié à RFF concernant le tracé LGV.

Monsieur GAUTHIER Denis explique sa position sur la délibération prise au sujet de la gare nouvelle du LGV.

Mrs BAYARD Jean-Marc, GAUTHIER Denis, JANNIN Pierre, VOISIN Anne-Marie, COUILLEROT Denis, COTTIN Eric, BOULET Françoise, ESTIGNARD Isabelle n'ont pas signés le registre

SERVICE D'ACCUEIL SCOLAIRE EN CAS DE GREVE DES ENSEIGNANTS.

Madame le Maire expose au conseil municipal que la commune doit assurer un service d'accueil scolaire en cas de grève, les instituteurs étant tenus de prévenir 48 heures à l'avance. La cantine sera assurée du fait qu'elle ne fait pas partie de l'éducation nationale. La garderie sera assurée par les ATSEM et d'autres personnes bénévoles.

Madame le Maire informe le conseil qu'une association de parents d'élèves a été créée

MARCHE DE NOEL

Il aura lieu le samedi 13 décembre 2008 en soirée

La commission de fleurissement s'est réunie pour préparer la décoration de Noël.

Remerciements au comité d'animation pour un don de 800€ au comité de fleurissement.

Décide que les exposants bénéficieront d'un emplacement gratuit

Les associations communales participeront au marché de Noël : ventes de frites-tartine fromage fort-vin chaud-marrons-gaufres-crêpes-bar à soupe-biscuits-confitures-boissons....

Le comité d'animation confectionnera des pochettes surprises et mettra en place une tombola.

ASSAINISSEMENT

Les travaux de la deuxième tranche d'assainissement débuteront le 15 octobre 2008.
Le conseil municipal fixe le montant de la redevance assainissement à 0,80€ le mètre cube consommé.
Le conseil prévoit pour 2009 - 2010 l'étude de la troisième tranche d'assainissement

REFECTION SALLE DE CONSEIL

Madame le maire expose au conseil qu'il serait nécessaire de réaménager la salle du conseil. Des devis de carrelage et de peinture seront demandés.
Demande l'octroi d'une subvention pour pouvoir réaliser ces travaux.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une cérémonie aura lieu au monument aux morts le mardi 11 novembre 2008 suivi du repas de la municipalité

SALLE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Madame le Maire explique au conseil municipal que la communauté de communes crée un relais assistantes maternelles. Les bureaux seront au premier étage de la mairie
Des travaux seront réalisés par la communauté de communes pour une remise en état des salles.

AFFOUAGE

Cette année, la coupe d'affouages sera située lieu- dit « les Barr.ats » Les personnes désirant exploiter une coupe d'affouage doivent s'inscrire en mairie

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'achat d'une sono ; son coût est de 538,20 €.
Madame le Maire remercie les personnes qui ont réalisées la plateforme des conteneurs
Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande de joueurs de tennis pour l'éclairage du court.
Accepte le devis de remplacement des lampes du stade. Le coût s'élève à 1522 € . Le Club prend à sa charge 50% du montant des travaux.

Le conseil municipal remercie le restaurant de la Croix Blanche pour le cocktail qu'elle a offert.

Suite à la visite d'entretien des cloches de l'église, un devis a été demandé pour la réfection d'une cloche

Madame le maire informe le conseil que la poste deviendra agence postale communale au 1 janvier 2009. Il est nécessaire de recruter une personne.

Un panneau info-com. sera installé en bordure de la Rn 78 : des sponsors sont recherchés.

Le conseil accepte de payer des heures supplémentaires à l'adjoint technique

Les personnes ayant des informations à transmettre sur le site de la commune peuvent les communiquer à Monsieur Denis COUILLEROT.

Le conseil municipal remercie Monsieur Pierre JANNIN pour les travaux qu'il a effectués gracieusement à l'école.

Le conseil municipal entend la demande de Monsieur Jean Marie GUILLEMENEY concernant la création d'une classe supplémentaire à la rentrée 2009/2010.

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir un nouveau revêtement sur la place car celui qui avait été retenu ne sera pas subventionné par le Conseil Régional.

Une consultation sera donc lancée auprès des différentes entreprises ayant répondu à l'appel d'offres afin d'étudier les diverses possibilités :

- aménagement de la place tout sable renforcé
- aménagement de la place tout enrobé grenaillé
- aménagement de la place en enrobé et parking en sable

Madame le Maire expose au conseil municipal que 16 candidatures avaient répondu à l'offre d'emploi pour le poste d'employé communal. Le conseil municipal retient la candidature de Monsieur Fabrice LACROIX.

Monsieur Pierre JANNIN présente le compte rendu du syndicat des eaux de la Seillette.

La commune de Beaurepaire en Bresse recevra la somme de 1561,74 € de l'agence de l'eau pour un trop versé.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion pour l'organisation du téléthon se déroulera le lundi 13 octobre à 20 heures.

Suite à la pétition concernant le LGV présenté par Monsieur DELLES, Madame le Maire explique qu'il faut attendre la réunion du 13 octobre 2008 à LOUHANS pour connaître l'évolution du dossier

Madame le Maire informe que le lave-vaisselle à la salle des fêtes est installé.

La réfection du pont de Purlans sera réalisée à partir du 15 octobre 2008 par Monsieur JOLLY